

# Sensibilisation à la protection de l'environnement

## Les forêts publiques – les réserves biologiques – la réglementation



# Le Régime Forestier

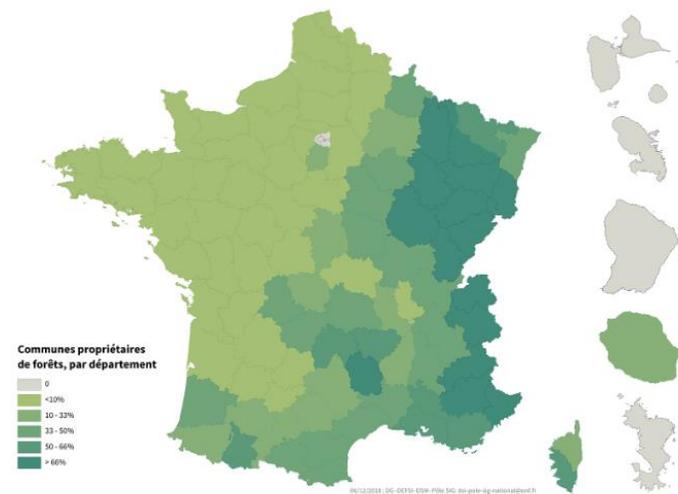
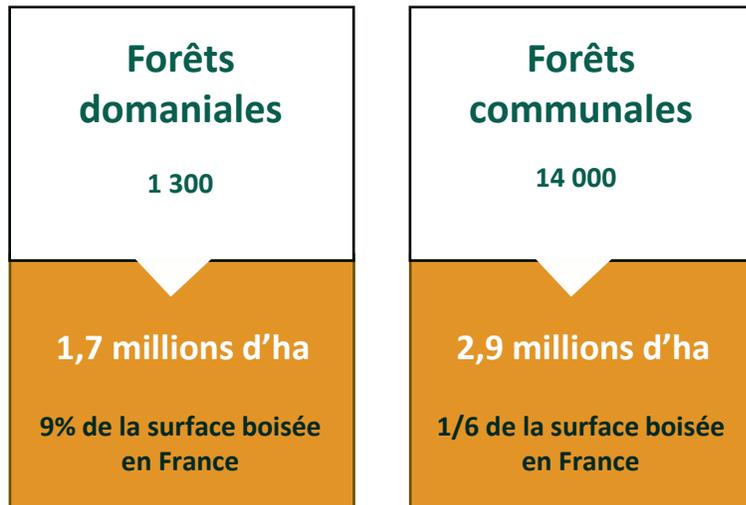
Ensemble des règles qui encadre la gestion des forêts publiques

Un gestionnaire = l'Office National des Forêts

Une gestion durable – Un statut de protection

(notamment contre les aliénations, les défrichements, les dégradations, la surexploitation et les abus de jouissance)

Quels types de forêts publiques en France ?



-> Mais aussi d'autres types de forêts publiques des collectivités (conservatoire du littoral, départements, armées, etc.)

## La forêt française en bref

La forêt française constitue la 4<sup>e</sup> surface forestière en Europe. Réservoir de biodiversité et de carbone, filtre pour l'eau, rempart contre les risques naturels, ressource économique, source de bien-être pour les populations : autant de fonctions essentielles pour la société.

**25,5**  
millions d'hectares de forêt

Une surface X2 en 2 siècles

**17,3** millions d'ha de forêt dans l'Hexagone  
31 % du territoire

**8,2** millions d'ha en outre-mer

DANS L'HEXAGONE

**75 %** de propriétaires privés  
13 millions d'hectares

**25 %** de propriétaires publics  
4,3 millions d'hectares

**67 %** de feuillus

**33 %** de résineux

8 essences principales



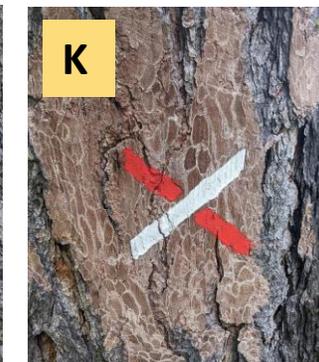
**73** espèces de mammifères

**30 000** espèces de champignons et autant d'insectes

**120** espèces d'oiseaux forestiers

# Le Régime Forestier

Comment savoir si je me trouve en forêt publique?



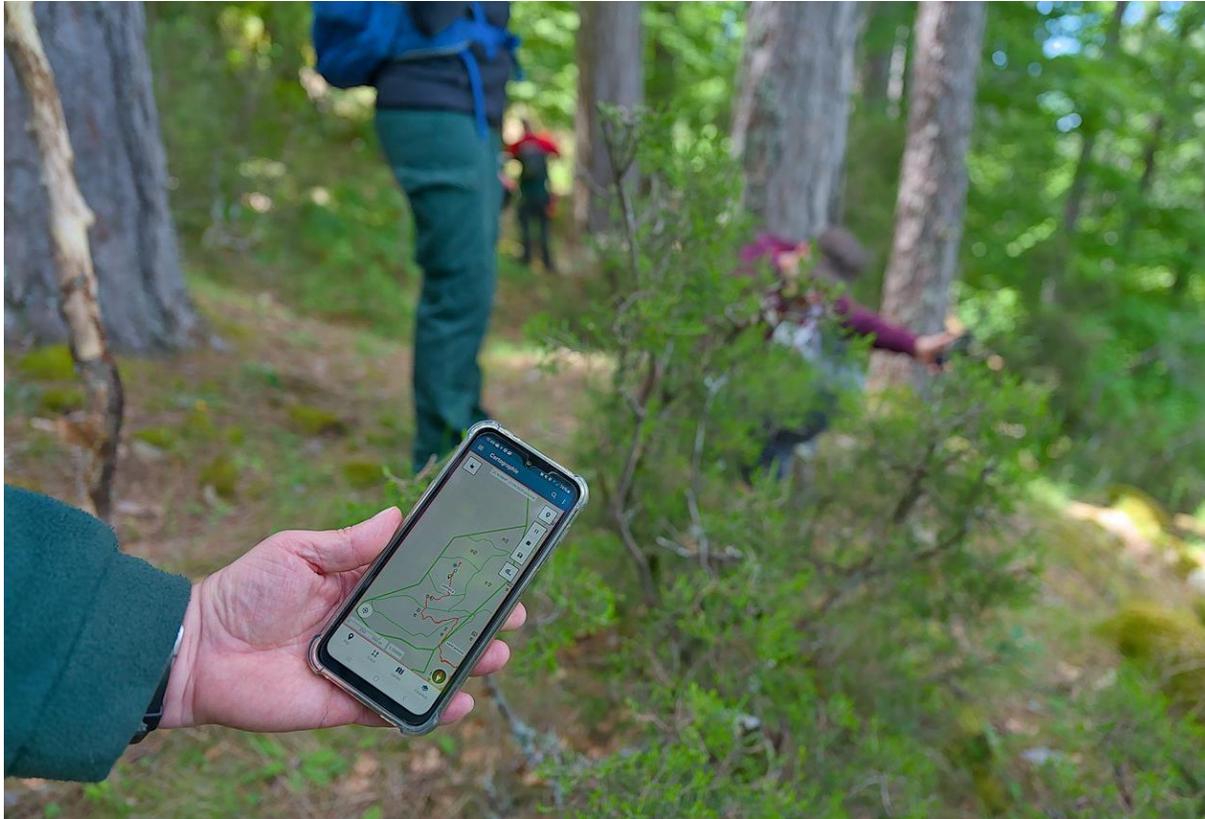
On peut voir différents types de marquage en forêt

Réponses :

(a) Arbre d'avenir (b) et (h) arbre à abattre (c) Limite de chantier (d) limite de forêt domaniale (e) chemin d'exploitation (f) limite de forêt communale (g) arbre biodiversité (i) (j) (k) chemins de randonnée (l) poste de chasse (M) suivis scientifiques (arbre

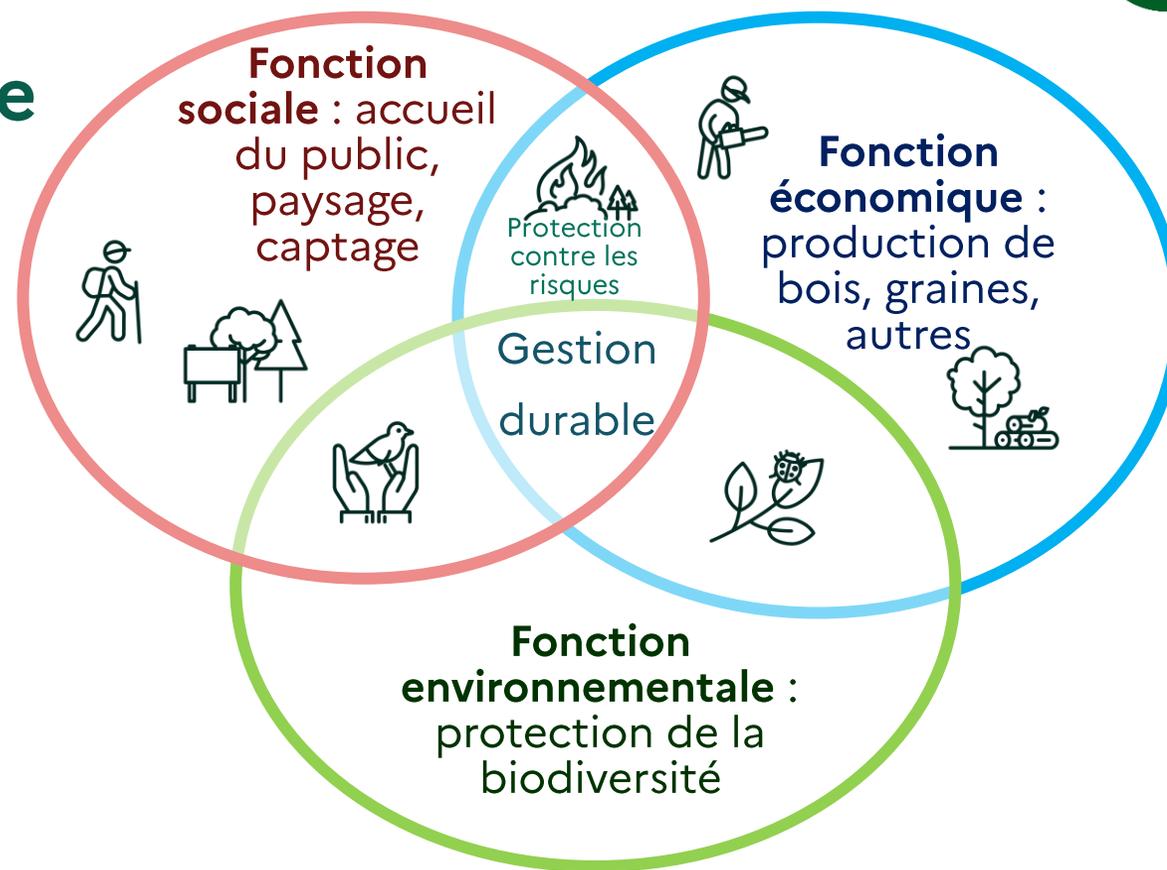
# Le Régime Forestier

Comment savoir si je me trouve en forêt publique?



# Le Régime Forestier

## Une gestion multifonctionnelle



La fonction de biodiversité est un pilier de la gestion forestière :

- Une obligation réglementaire
- Cadrée par les textes de loi et des cadrages internes ONF
- Sa prise en compte doit se faire à tous les niveaux de gestion

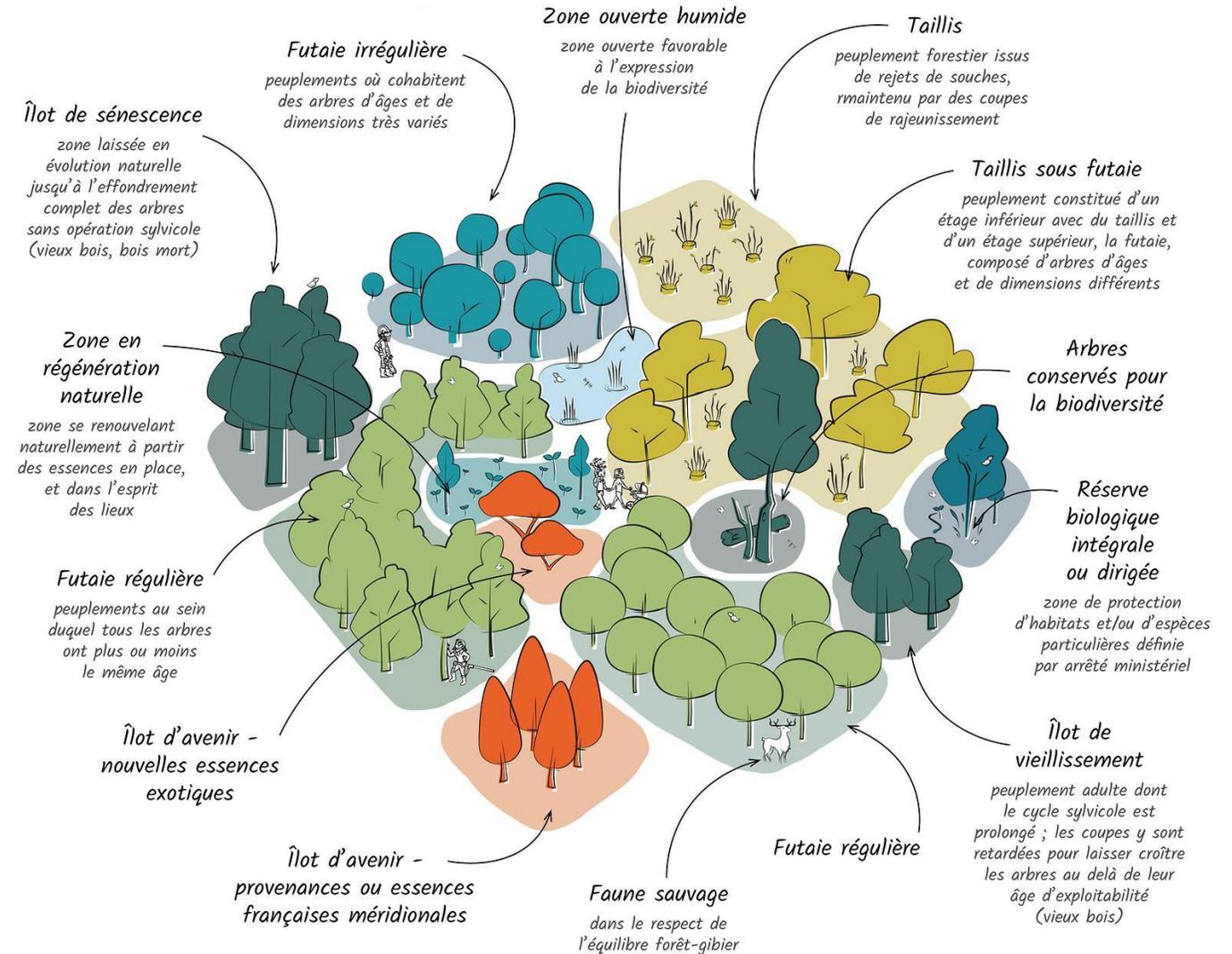
# Le Régime Forestier

## Une forêt mosaïque

Une diversité de milieux, de boisements, d'habitats d'espèces.

Au sein d'une même forêt, des espaces en évolution naturelle, en sénescence ou en sylviculture.

Une gestion planifiée sur 20 ans  
= document d'aménagement forestier



La forêt publique comporte des habitats forestiers mais aussi des milieux ouverts, des milieux humides, des garrigues, des falaises...



# Le Régime Forestier

## Une forêt mosaïque

Une diversité de milieux, de boisements, d'habitats d'espèces.

Au sein d'une même forêt, des espaces en évolution naturelle, en sénescence ou en sylviculture.

Une gestion planifiée sur 20 ans

= document d'aménagement forestier

La forêt publique comporte des habitats forestiers mais aussi des milieux ouverts, des milieux humides, des garrigues, des falaises...



# Gestion forestière et enjeux environnementaux

## La prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière

### De très nombreuses espèces protégées, en déclin, menacées

- Des prescriptions environnementales adaptées pour toutes les interventions en forêt
- Des opérations de restauration écologique et de sauvegarde des écosystèmes fragiles
- Des études et diagnostics permettant de limiter les impacts sur la faune et la flore
- La création et la gestion de réserves biologiques



## Gestion forestière et enjeux environnementaux

### La prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière

- Des prescriptions environnementales adaptées pour toutes les interventions en forêt
- Des opérations de restauration écologique et de sauvegarde des écosystèmes fragiles
- Des études et diagnostics permettant de limiter les impacts sur la faune et la flore
- La création et la gestion de réserves biologiques

#### Des habitats à préserver ou à restaurer, des fonctionnalités à conserver ou à rétablir



# Gestion forestière et enjeux environnementaux

## Périmètres de protection et périmètres d'inventaires

En Vaucluse de nombreux sites bénéficient d'une protection et/ou d'un suivi environnemental



Réserves biologiques **3 sites en Vaucluse**

**250**  
réserves  
biologiques

**54 000**  
hectares dans  
l'Hexagone

**86 000**  
hectares  
en outre-mer

**10 %**  
de la surface de  
forêt domaniale  
sous statut de  
protection forte  
(conformément aux  
objectifs de la Stratégie  
nationale aires  
protégées)



**25 à 30 %**  
de la biodiversité  
forestière hébergée  
par les arbres morts

**2 à 3** arbres par hectares  
conservés pour  
la biodiversité

**30 %** de la forêt publique  
située en zone  
Natura 2000



PRÉFET  
DE VAUCLUSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Arrêtés de protection  
de Biotope



Espaces naturels sensibles  
> 20 sites en Vaucluse



Réserve Naturelle géologique  
LUBERON



**15 sites**

Dont Ventoux, Toulourenc, Combes des  
Mons de Vaucluse, Gorges de la  
Nesque, Massif du Luberon...



**48 ZNIEFF de type 1**  
**34 de type 2**



unesco

Réserve de biosphère  
Luberon-Lure

Ainsi que de nombreuses associations : CEN, LPO, GCP, AHPAM, REVE, FNE...

Plusieurs sites bénéficient d'une protection en faveur des paysages et du patrimoine

## Gestion forestière et enjeux environnementaux

### Périmètres de protection et périmètres d'inventaires

La richesse naturelle très élevée d'un site justifie le besoin d'une protection réglementaire renforcée et d'une gestion spécifique.

#### Les réserves biologiques intégrales

- Des grands espaces de référence sans interventions humaines = libre évolution des milieux
- > une amélioration de la biodiversité liée aux stades sénescents
- > un laboratoire à ciel ouvert pour les suivis scientifiques

#### Les réserves biologiques Dirigées

- Un patrimoine écologique remarquable,
- Une nécessité de réaliser les actions de gestion (entretien, protection, restauration, etc.).



Ouvertes  
au public

Des arrêtés ministériels fixent la réglementation propre à chaque réserve biologique

# Gestion forestière et enjeux environnementaux

## Périmètres de protection et périmètres d'inventaires

### La réserve biologique intégrale du Mont Ventoux

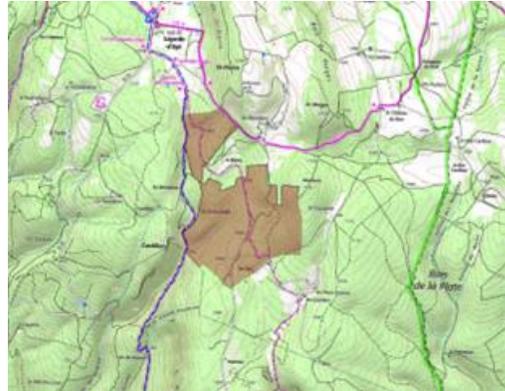


Règlementation propre : tout prélèvement interdit, piétons uniquement sur les sentiers officiellement balisés, vélos et chevaux uniquement sur les itinéraires dédiés, interdiction de toute activité bruyante, tirs de régulation ongulés réglementés, pas de pâturage, travaux limités à la sécurisation et l'entretien des équipements, pas de bivouac.

# Gestion forestière et enjeux environnementaux

## Périmètres de protection et périmètres d'inventaires

### La réserve biologique intégrale de Lagarde d'Apt



Règlementation propre : tout prélèvement interdit, vélos et chevaux uniquement sur les itinéraires dédiés, tir de régulation ongulés règlementés, pas de pâturage, travaux strictement limités à la sécurisation et l'entretien des équipements, chiens en laisse sauf action de chasse, balisage interdit, circulation motorisée interdite sauf gestion et secours.

# Gestion forestière et enjeux environnementaux

## Périmètres de protection et périmètres d'inventaires

### La réserve biologique intégrale + dirigée du Petit Luberon



**UNE MARE POUR LE PETIT LUBERON**

**Quand la nature profite d'un ancien réservoir**

Une réserve d'eau à ciel ouvert, aménagée pour la lutte contre les incendies, est finalement abandonnée. Ses bords sont envahis par des végétaux sauvages, avec des richesses animales et un air pur d'eau dormante.

**Une restauration concertée**

Quelques années après, l'Office National des Forêts restitue au territoire d'État dans le Parc Naturel Régional du Luberon, ce projet à bénéfice du secteur touristique de Luberon 2000.

Cette fois-ci, les travaux sont en faveur de la biodiversité : gares d'écoulement, grande plantation pour constituer de vrais et des zones d'habitat. Une clôture est installée pour éviter le pâturage des grands animaux et, des travaux de restauration ont eu lieu en faveur pour ne pas déranger les habitants de la zone.

**L'eau, source de vie**

Le patrimoine est le meilleur atout pour obtenir le statut de réserve. Une attention particulière est portée sur les espèces, la grande diversité de végétation, le caractère exceptionnel de la zone d'écoulement d'écoulement. Un plan de gestion est mis en place pour assurer la pérennité de la réserve.

**Un an après...**



**Règlementation propre : tout prélèvement interdit, toute introduction d'espèce interdite, piétons uniquement sur les sentiers officiellement balisés dans la RBI, vélos et chevaux uniquement sur les itinéraires dédiés, tirs de régulation ongulés réglementés, pas de pâturage en RBI, travaux limités à la sécurisation et l'entretien des équipements en RBI, pas de bivouac.**

# Les forêts publiques, y compris les réserves biologiques, sont ouvertes au public

Conformément aux réglementations en vigueur

Les modalités d'ouverture peuvent évoluer en fonction des constats d'infraction et des enjeux identifiés



# Focus sur la circulation des engins motorisés



## Quelques sont les règles ?



### Voies ouvertes à la circulation motorisée

- Routes nationales
- Routes départementales
- Routes communales
- Chemins ruraux



### Tout type de véhicule à moteur

Sauf ayants droits

### Véhicules à moteur, quelles sont les règles ?

La circulation des véhicules à moteur est très règlementée car l'impact sur les milieux naturels peut être important (bruit, dérangement de la faune, destruction de flore ou d'habitats). Tout comme les voitures, les véhicules tout terrain, 4x4, quads, motos, sont interdits en dehors des routes « ouvertes à la circulation publique ». 75% des 30 000 km de routes forestières sont fermées à la circulation publique. Seuls les engins de secours et les véhicules liés à la gestion forestière peuvent y circuler.

# Focus sur la circulation des engins motorisés



## Quelques sont les règles ?

### Des dangers permanents pour les usagers de la forêt comme les conducteurs eux-mêmes

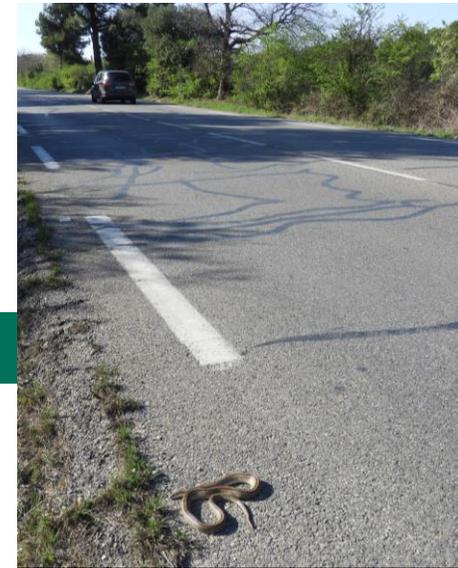
- Incendies
- Accidents liés au manque de visibilité, de la vitesse, du temps de réactivité
- Perte de contrôle possible dûe au sol meuble, aux nombreux obstacles
- Risque de collision avec des rencontres imprévues
- Exploitations en cours
- Secteurs avec des arbres dépérissants, etc.

### Un stress pour les autres usagers

### Des menaces avérées pour les espaces naturels



# Focus sur la circulation des engins motorisés



Comment la circulation des engins motorisés peut menacer les espèces et leurs écosystèmes ?

- altération des habitats naturels
- érosion des sols
- destruction d'espèces
- risque incendie
- perturbation d'espèces
- pollution



# Focus sur la circulation des engins motorisés

## Quels sont les risques ?

Une amende de 135 € (sur chemin non autorisé) à une contravention jusque 1 500 € (en milieu naturel)

## Mon véhicule peut-il être saisi ?

Selon les cas, le véhicule peut être **saisi**. Lorsque le délit est assorti d'un défaut d'assurance, de permis de conduire ou d'immatriculation, les détenteurs du véhicule font l'objet d'un transfert immédiat au commissariat de secteur. En plus de l'amende, le juge peut prononcer une **peine d'immobilisation du véhicule pour 6 mois, de confiscation du véhicule, ou de suspension du permis de conduire pendant 1 an.**

## Et si je ne m'arrête pas ?

Le fait de **ne pas s'arrêter aux injonctions** des agents est constitutif d'un délit de **6 mois d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.**

## Où pratiquer ?

Il est possible sur les terrains autorisés, conventionnés ou aménagés spécialement à cet effet. Pour trouver un terrain homologué contacter la Ligue.





# Les bons gestes en forêt



Connaissez-vous certains bons gestes à adopter en forêts ?

# La Charte du promeneur, les bons gestes en forêt



## SENTIERS

Je reste sur les sentiers  
(limite l'érosion, limite des risques liés à la présence  
de trame de vieux bois)  
Consulter les panneaux d'information en forêt



## CIRCULATION

Je peux circuler à cheval ou à vélo sur les itinéraires autorisés  
Bannir les balades sur les chemins non balisés  
Faire attention aux piétons



Circulation des véhicules à moteur uniquement sur les routes autorisées



Prendre garde à ne pas stationner devant les barrières ou gêner le passage  
des véhicules de secours notamment



**Ne pas respecter la réglementation est passible d'une amende de 135 à 1 500 €**

# La Charte du promeneur, les bons gestes en forêt



## FAUNE SAUVAGE

Je respecte la tranquillité des animaux  
Je ne les nourris pas  
Je ne les manipule pas

La perturbation volontaire de la faune protégée est passible d'une amende de 750 €

Consulter la liste des espèces protégées



## CUEILLETTE

Respect des espèces protégées  
Cueillir à la main, avec modération, (max. 5 litres = 1 panier)

**Cueillette tolérée dans les forêts domaniales. Pour les communales, il faut se rapprocher de la mairie. Au-delà des limites, en forêts domaniale, l'amende peut atteindre 45 000 €. Sanctions très lourdes pour espèces protégées**



Préserver le bois mort en le laissant au sol

# La Charte du promeneur, les bons gestes en forêt



## DECHETS

J'emporte mes déchets

Pas de dépôts sauvages (même déchets verts et alimentaires)

**Passible d'une amende de 135 €, pouvant aller jusqu'à 1500 € pour les encombrants**



## FEUX

Je laisse les routes forestières accessibles aux secours

Je ne fais pas de feux

Je respecte les conditions d'accès aux massifs

Je réalise mes travaux loin de toute végétation

**Fumer, allumer un feu de camp ou faire un barbecue en forêt est passible d'amende et/ou de peine d'emprisonnement en cas d'incendie**

<https://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse>



## CHANTIERS FORESTIERS

Je respecte la signalisation des chantiers



## CHASSE

Respecter les panneaux de signalisation liés à une chasse en cours

Consulter le calendrier des jours de chasse

# La Charte du promeneur, les bons gestes en forêt



## BIVOUAC / CAMPING SAUVAGES

S'informer sur la réglementation en vigueur. En fonction des sites le bivouac peut être autorisé mais pas le camping.

Prendre le moins de place possible  
Respecter les aires de parkings  
Ne pas laisser de déchets

**En cas de non-respect de la réglementation, une amende maximale de 1500 € est possible**



## ANIMAUX DE COMPAGNIE

Mon animal de compagnie ne doit pas divaguer  
Je dois le tenir en laisse lorsque cela est demandé  
Je dois faire attention aux troupeaux

**En cas de non-respect de l'arrêté ministériel imposant le maintien des chiens en laisse du 15 avril au 30 juin, une amende de 750 € est possible.**

**Des interdictions spécifiques peuvent exister dans les aires protégées.**



## VIVRE ENSEMBLE

Je suis attentif aux autres



**Office National des Forêts**

Questions?  
Merci de votre attention et  
de vos contributions

Crédit photo : Sébastien Laguet, Jeanne du Lac, Stéphanie Beaume,  
Elvin Miller, Olivier Vinet, Régis Gaudin, Charles Tessier, Jérémy Garin,  
Audrey Jordan-Meille, Thierry Florac, ...

